





# GRAND PRIX SENIORS DE FIAC 07 octobre au 08 octobre 2023 Brazis 81500 FIAC

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **07 octobre 1973** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-7 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 24,4 Messieurs index inférieur ou égal à 21,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 48 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs	dont Dames	dont wild cards
maximum	minimum	maximum
48	10	5

<u>Note 1</u>: L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **22 septembre 2023.** Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Seniors : voir §1.2.1-7 (7.Champ des joueurs)

#### Note 2:

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le quota n'est pas atteint, les places restantes et les Wild cards non attribuées pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs qui se déroule le même jour.

## **FORME DE JEU**

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques Jaunes Dames : Marques Rouges

# **INSCRIPTION**

Les inscriptions se font auprès du Club organisateur.

Renseignements : www.jouer.golf/etangs-de-fiac 05 63 70 64 70 - contact@gardengolf-fiac.fr

Date limite d'inscription : 22 septembre 2023 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : 90 €

<u>Forfait</u>: voir § 1.2.1-7 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

### **CLASSEMENT & PRIX**

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-7 (7.Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.